

ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.	ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.
S			Sel commun (excepté le sel importé du Royaume-Uni ou des possessions britanniques ou importé pour l'usage des pêcheries maritimes ou du golfe, qui sera franc de droits).....	22	10c. p. 100 lbs
Sardines à l'huile, voir anchois).....	20		Sel fin en grenier.....	22	"
Sardines, autres.....	29	30 par cent.	Sel en sacs, barils et autres colis, les (sacs, barils ou autres colis devant payer les mêmes droits que s'ils étaient importés vides).....	22	15c. p. 100 lbs
Sardonix, non polis ni autrement ouvrées...	27	Exempt.	Sel de potasse allemande, pour engrais	14	Exempt.
Sarrasin.....	21	10c. p. min.	Sel de soude.....	14	"
Sarrasin, farine de.....	21	¼c. par lb.	Sel en pain, qui est un sulfate de soude, quand il est importé par les fabricants de verre et de savon pour usage dans leurs fabriques.....	14	"
Sauces et catsups, en bouteilles (seize bouteilles contenant un demiard, huit bouteilles contenant une chopine ou quatre bouteilles contenant une pint, seront censées contenir un gallon	22	40 c. p. gal. et 20 par c.	Sel, importé du Royaume-Uni ou d'aucune des possessions britanniques, ou importé pour l'usage des pêcheries de mer ou du golfe, N.A.S....	22	"
Saule pour vanniers...	24	Exempt.	Sels anilins.....	14	Exempt.
Saumon, mariné.....	20	1c. par lb.	Sénat, article pour, (voir départements)	31	"
Saumon et tous autres poissons préparés ou conservés, y compris les huîtres, non spécialement énumérés ou compris dans le présent acte.....	20	25 par cent.	Séné en feuilles.....	24	"
Savon commun, brun et jaune, non parfumé	23	1½c. p. r lb.	Serges, étoffes moirées ou autres tissus, importés par les fabricants de boutons pour s'en servir dans leur propres fabriques, fabriqués en patrons de telle grandeur ou de telle forme, ou taillés de telle manière qu'ils ne soient propres qu'à couvrir des boutons exclusivement,	31	"
Savon de castille et blanc	23	2c. par lb.	O. C	31	"
Savon parfumé ou de toilette (le poids des garnitures intérieures et des enveloppes devant être compris avec le poids impossible).....	23	10c. par lb et 10 p. c.			
Schiedam schnapps, (voir spiritueux sucrés).....	22	\$1.90 p. g. i.			
Schiste, production du, (voir huiles).....	25	7½c. p. g. i.			
Scilles.....	24	Exempt.			
Seaux.....	24	25 par cent.			
Seigle.....	21	10c. p. minot.			
Seigle, farine de.....	21	50c. par brl.			
Seines pour les pêcheries.....	9	Exempt.			
Sel ammoniacque.....	14	"			